



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 24 octobre 2019

Membres présents : Mmes Pierrette BARROT, Agnès BROUSSE représentante du service administratif, Gaëlle FEDY. MM. Bernard BALAGEAS, Jérôme BOUQUET, Bernard CHATEAUGIRON, Nicolas COPERTINO, Eric CORNIER, Jean-Bernard DAUBA, Jean-François DECHAUX, Fabrice ÉREAU, Robert FERNANDEZ, Jacques MOQUAY, Mario PAGNOUX, Jacques PREGHENELLA, Philippe ROCHEL, Claude SONALLY (représentant le président de la CDA).

Membres excusés : MM. Jean- Louis BARBESSOU, Philippe BRAVIN, Georges CASCARINO, Thierry FOURNEAU représentant de la commission d'appel, Aurélien GRIZON, Jamel KOUROGHLI, Ludovic Martin (CTFA), André PERRIN représentant de la commission de discipline, Gérard PERRIN, Arnaud PROUST (CTD), Christian VALDEC.

Membre absent non excusé : M. Stéphane ARDOIN

Ordre du jour :

❶ Approbation du PV n°2 du 3 septembre 2019.

Présentation des commissions : information de M. Nicolas COPERTINO, président de la commission des terrains qui présente sa démission pour raisons personnelles. Le comité en prend acte.

Après avis des membres présents, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

❷ Informations de Mme la présidente du district.

- Mme Pierrette BARROT a assisté aux obsèques de M. Gérard RISTORS ancien président du district, elle a adressé au nom du district ses condoléances à la famille.
- Elle nous fait un compte rendu du comité de ligue du 23 octobre 2019.
- Deux réunions décentralisées ont été programmées avant la fin de l'année 2019.
 - o MAZERAY le 8 novembre 2019.
 - o ST GENIS DE SAINTONGE mi-décembre (date à préciser).
- Suite à la démission de M. Bruno GORUCHON membre du comité représentant les arbitres, le bureau de l'UNAF a proposé M. Yohann TEXIER, pour lui succéder. À l'unanimité des membres présents, le comité donne son accord. L'assemblée générale devra valider cette proposition.
- La commission électorale pour la saison 2019-2020 et ce jusqu'à la fin de la mandature sera composée de : MM. Daniel TROTIN (président), Jean Paul VELEZ, Fabrice RENAUD, Claude SONALLY, Bruno RUEDA. Le comité valide à l'unanimité.
- Le nouveau président de la commission des terrains est M. Jacques PREGHENELLA. Le comité le valide.



COMITÉ DIRECTEUR

③ Situation financière.

- M. Bernard CHATEAUGIRON, trésorier général du district nous présente la situation financière arrêtée à ce jour.

• Épargne boursière	560.49 €
• Épargne disponible	76 952.24 €
• Compte courant	111 529.23 €
• Soit un total de	189 041.96 €

④ Compte rendu de la réunion de la commission départementale de foot diversifié du 2 octobre 2019.

Nous dénombrons en championnat départemental 10 équipes de FUTSAL pour la saison 2019-2020. Le comité vote une indemnité de 50 euros par arbitre et par match.

⑤ Approbation des modifications du règlement critérium à 8.

La commission des championnats, coupes et challenges demande la mixité des équipes. Le comité donne son accord.

⑥ Point sur les comptes rendus des commissions saison 2018-2019.

À ce jour, la majorité des commissions a remis leur compte rendu. Toutefois, il reste encore des retardataires.

L'hebdo spécial Assemblée Générale est en cours, la non-remise des comptes rendus retarde sa finalisation.

⑦ Examen des vœux qui seront présentés par les clubs et le district.

C.J. FOOTBALLEURS EN CŒUR DE SAINTONGE

Recevable :

- Championnat U16 U17 participation de 3 joueurs U18.

Non-recevable :

- Pratiquer le football à 4 ans. Non conforme à l'article 66 des règlements généraux de la FFF.



COMITÉ DIRECTEUR

FC PORTES OCÉAN 17

Recevable :

- Championnat SENIORS consultation des feuilles de matchs des autres équipes de la poule sur FOOTCLUBS.
- Permettre aux joueurs de moins de 23 ans de pouvoir participer le lendemain à une rencontre avec la 1^{ère} réserve du club, s'il est entré en seconde période avec l'équipe première de son club art.26 B paragraphe 2 du règlement SENIORS.

A.S. MONTGUYONNAIS

Non recevable :

- Mettre des licenciés suspendus pour occuper les postes d'arbitres assistants ou de délégués.
- Diminuer le nombre de forfait en SD4 en faisant jouer à 10 contre 10 voire à 9 contre 9 les rencontres.

Recevable :

- Instauration de la règle du joueur remplaçant arbitre assistant/D4 voire D3.
- Libre fixation des horaires de matchs par l'équipe recevante notamment pour favoriser les matchs à 19 heures.

DISTRICT 17

Recevable :

- Modifier l'article 6 « terrains » des règlements SENIORS. Rajouter le cas de la suspension de terrain.

Recevable :

- Modifier l'article 8 alinéa 3 des règlements SENIORS, sanction des équipes seniors masculins non en règle avec les obligations des équipes de jeunes.

Recevable :

- Modifier l'article 15 alinéa 4 du règlement SENIORS « accessions ou rétrogradations » en cas de vacance dans une division.

Recevable :

- Modifier l'article 26 « participation aux rencontres » paragraphe C « restrictions collectives » point n°2 équipes réserves dont l'équipe supérieure dispute un championnat régional.



COMITÉ DIRECTEUR

À la demande du club de l'A.S. MONTGUYONNAIS dans son courrier du 7 septembre 2019 concernant le tableau des accessions et des rétrogradations fin de saison 2019-2020 validé au comité directeur du 4 juin 2019, celui-ci souhaite qu'un vœu soit présenté à l'assemblée générale du 22 novembre 2019 à LAGORD pour modifier ce tableau.

Le bureau directeur du 22 octobre 2019 a décidé de présenter ce vœu au comité directeur du 24 octobre 2019.

Après débat et vote des membres du comité, celui-ci a décidé de présenter le vœu suivant :
« Modification du tableau des accessions et rétrogradations »

- Nombres de votants : 15
- Pour la modification : 4
- Contre la modification : 3
- Abstentions : 8.

Tous les vœux du district seront présentés par M. Mario PAGNOUX et les membres de sa commission.

⑧ Questions diverses.

- Remise de prix « Convention label Crédit Agricole » le jeudi 14 novembre 2019 au siège du Crédit Agricole à LAGORD.
- 9 personnes du district sont invitées. Les intéressés se feront connaître auprès du secrétaire général.
- Le comité souhaite organiser une galette des rois pour l'ensemble des membres élus et cooptés ainsi que les membres du personnel. Le comité donne son accord.
- Demande d'une carte d'ayant droit pour M. Henri POPINEAU, membre de la commission départementale d'appel.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la présidente lève la séance.

Pierrette BARROT
Présidente

Robert FERNANDEZ
Secrétaire général